

Desjardins: après l'assurance, la location de véhicules

LAURIER CLOUTIER
QUÉBEC

Après l'assurance directe, le réseau des Caisses Desjardins sera invité à se lancer dans la location d'automobiles, de camions et d'équipement de bureau.

Selon de bonnes sources, Location Desjardins ne constituera qu'un des nombreux ajouts à la gamme de produits des 1 343 caisses pop cette année, pour répondre aux besoins des membres et les fidéliser.

C'est ce qui ressort des assemblées annuelles du Mouvement Desjardins, qui ont réuni 2 821 délégués à Québec.

Filiale de Fiducie Desjardins, Location Desjardins occupe déjà le premier rang au Québec et se classe parmi les cinq premiers au Canada. On imagine facilement son potentiel de croissance après son association avec le réseau des caisses.

La concurrence pourrait toutefois se faire vive encore une fois. Elle ne se traduira pas nécessairement toutefois par un boycottage, comme ce fut le cas lors de l'apparition de l'assurance directe pour la maison et l'auto au comptoir de la caisse.

C'est par Pierre Lafleur que la concurrence viendrait, celui-là même qui a fondé... Location Desjardins, qui s'appelait alors Location Pierre Lafleur. Pierre Lafleur s'est en effet récemment associé à la Corporation Financière d'Investissement Power. Celui qu'on qualifie d'expert dans la location d'automobiles revient dans le secteur avec l'appui financier de la banque d'affaires de Power Corp.

Mais Raymond Reid, président de Trustco et de Fiducie Desjardins, précise en entrevue, avant son assemblée annuelle d'aujourd'hui, que Location Desjardins a déjà planifié son expansion par le réseau des caisses.

L'équipe de M. Reid est en train de compléter la conception du produit de Location Desjardins et devra par la suite consacrer des mois à l'implanter dans les caisses.

Cela dit, la Fiducie met actuellement l'accent sur les profits, après la mésaventure de Locam (location de camions à court terme) qui lui a coûté \$11,5 millions, en plus de nécessiter \$20 millions d'apport de capital.

Sécur laisse tomber certains contrats

Par ailleurs, Sécur qui contrôle de 85 à 90 p. cent du marché du transport des valeurs au Québec, laissera tomber quelques-uns de ses importants contrats avec des institutions financières pour se rentabiliser davantage. Surtout, Sécur se départira de ses opérations de gardiennage, qui drainent beaucoup d'énergie.

Le président du conseil, Lau-

rent Ponton, reconnaît qu'il n'a pas encore obtenu toutes les autorisations pour ce faire mais ce n'est qu'une question de temps.

Le Québec compte pas moins de 175 agences de sécurité, souvent petites, avec 25 000 agents au salaire minimum. La concurrence est vive. Sécur se contenterait d'offrir du gardiennage de haut de gamme.

Dans le transport des valeurs, c'est Loomis, le géant d'Australie, qui profiterait du retrait relatif de Sécur. Sécur a particulièrement de la difficulté à rentabiliser ses

activités dans la région de Montréal.

La firme a réalisé de fait son premier profit l'an dernier, de \$26 000. «On a construit en cinq ans ce que les autres ont mis 50 ans à faire», déclare M. Ponton. Malgré 33 unités syndicales, «Sécur sera très rentable dans cinq ans», conclut-il.

De son côté, l'Assurance-vie Desjardins veut se démutualiser. Le président, Oscar Mercure, explique que la société pourrait ainsi prendre plus facilement de l'expansion, par des acquisitions. Mais l'A v D n'achètera pas à

n'importe quel prix et pourrait attendre notamment que la tempête du sida se calme.

Visa-Desjardins s'est de son côté lancée dans les cartes «affinité», avec Oxfam, Le Canadien, le milieu de l'environnement et... le syndicat des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce.

Le président de Visa-Desjardins, Michel Therrien, souligne au passage que six millions d'établissements dans le monde acceptent Visa, contre moins de trois millions pour American Express, malgré toute sa réputation.

La Société d'investissement Desjardins a par ailleurs décidé de servir de rempart contre les acquisitions de compagnies québécoises par des intérêts étrangers.

Elle s'est donnée comme stratégie des investissements à long terme comme dans Culinar et n'a pas l'intention de vendre ses compagnies mais à l'occasion d'élargir quelque peu, précise le président, Pierre Barnès.

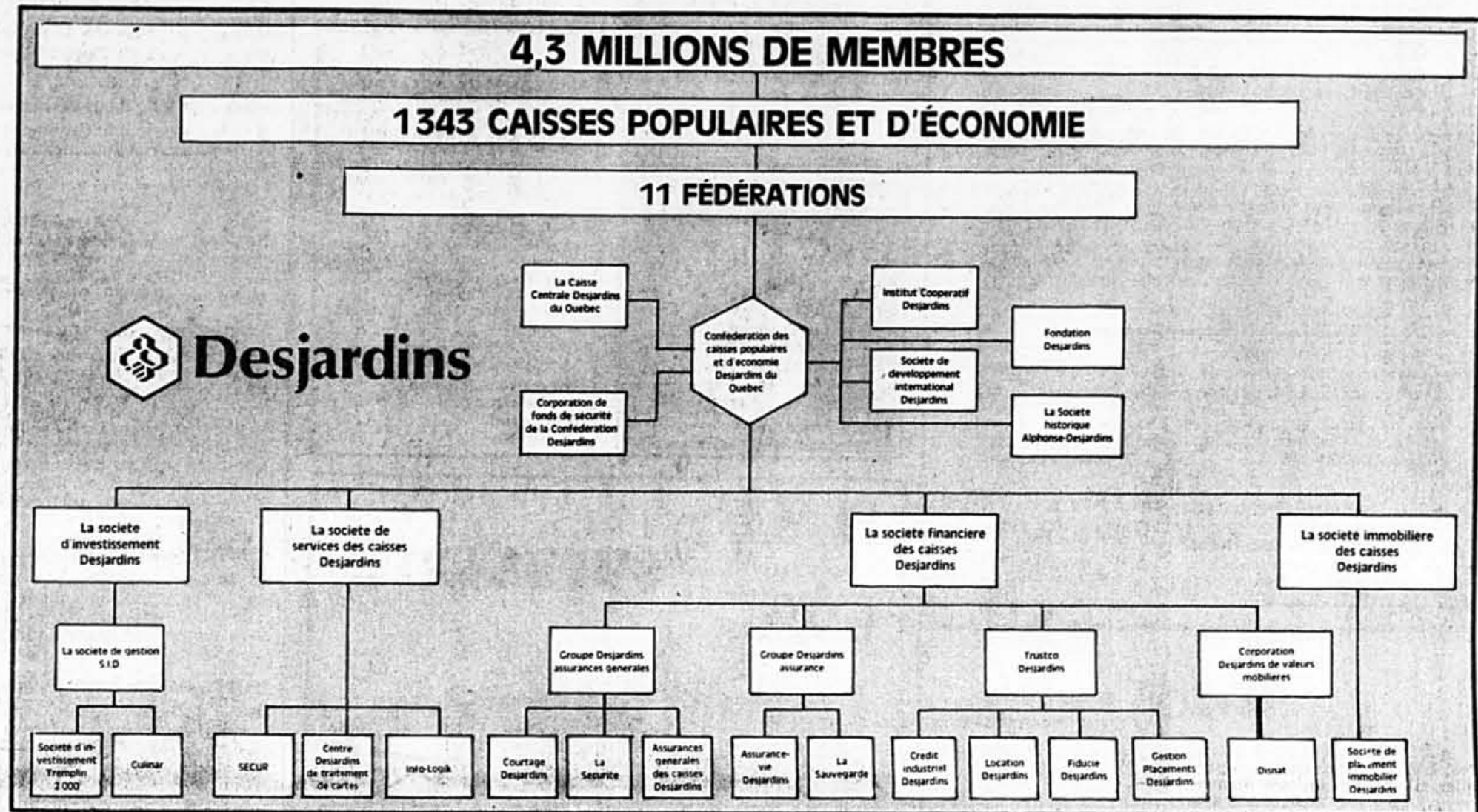
Dans sa lutte contre les «raiders» étrangers, la SID n'a pas de problème de capitaux, assure-t-il.

Le Groupe Desjardins conteste de son côté l'énoncé de politique

du ministre Pierre Fortier qui veut limiter à 20 p. cent la participation des institutions financières dans les courtiers d'assurances.

Le président, John Harbour, ne voudrait pas en acheter pour autant. Il veut plutôt s'associer à un grand, comme Dale-Parizeau, dans l'assurance commerciale et se donner un réseau de courtiers amis.

Dans l'assurance directe, M. Harbour veut passer d'un volume de \$40 millions à \$100 millions cette année.



Mais, au fait, qui veut des actions des filiales de Desjardins?

PAUL DURIVAGE

Le Mouvement Desjardins passe à la caisse. Mais qui veut des actions des filiales de Desjardins? L'effet de choc passé, les institutions financières se disent en général ouvertes à l'idée. Pour sa part, le public investisseur, aussi sympathique soit-il à l'oeuvre d'Alphonse, ne serait pas insensible à quelques largesses du fisc.

Lundi, le président Claude Béland a annoncé que le Mouve-

ment Desjardins était prêt à céder jusqu'à 49 p. cent de la propriété de ses nombreuses filiales afin d'augmenter sa capitalisation. On souhaite procéder idéalement par placements privés auprès d'institutions financières amies. Mais l'appel public à l'épargne n'est pas exclu.

Ces institutions financières proches du Mouvement Desjardins ont d'abord avoué leur surprise, lorsqu'interrogées par La Presse. Pour la plupart, c'est en lisant le journal du matin qu'elles

ont vu la perche qui leur étaient tendues. En acheteurs avisés, elles se montrèrent généralement intéressées, mais sans s'engager d'avantage. Ce sera une question de prix et de conditions.

Ainsi, à la Caisse de dépôt et placement du Québec, on regarde le dossier «avec beaucoup de sympathie», selon l'expression de M. Jean-Claude Scraire, premier vice-président aux affaires juridiques et institutionnelles. «C'est une grande institution avec laquelle nous avons une commu-

nauté d'intérêts et de pensée», a-joute-t-il.

La Caisse a déjà investi \$5,8 millions dans la Caisse Centrale Desjardins. Dans son rapport annuel publié la semaine dernière, on ne trouve cependant pas de trace d'investissements majeurs dans Trustco Desjardins, la seule société du Mouvement dont les actions sont cotées en Bourse.

Du côté du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ), le président, M. Louis Lamberge se dit «très, très intéressé à

regarder de plus près». Aucune discussion n'a cependant eu lieu entre les deux groupes à ce sujet. Le sujet n'était pas non plus à l'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration du Fonds que présidait hier M. Lamberge.

Il faut dire que la proposition de M. Béland est pour le moins flatteuse pour le fonds d'origine syndical. Celui-ci n'a pas en effet un centième de l'avoir de la Cais-

SUITE A LA PAGE C 2

Publicité marketing

Bientôt, vous ne partirez pas sans elle



RICHARD DUPAUL

Les Américains l'ont déjà adoptée massivement. Et d'ici peu, elle fera un malheur chez nous, promettent les banques canadiennes...

La «carte d'affinité», la nouvelle trouvaille de l'industrie des cartes de crédit, est arrivée au Québec.

Des institutions financières l'ont récemment mise à l'essai. Mais, on en parle d'ores et déjà comme le dernier chic dans la manière de régler sa note au restaurant ou au magasin...

Les cartes d'affinité n'ont pourtant rien de révolutionnaire à titre de mode de paiement. De ce point de vue, elles demeurent essentiellement de «l'argent plastique», ou plutôt des cartes de crédit comme celles que détiennent quelque 12 millions de Canadiens.

À la différence près cependant que chaque carte d'affinité s'adresse à un groupe d'individus ayant en commun une activité, un lien avec un organisme ou, comme son nom l'indique, une affinité. Autre particularité: elles sont facilement reconnaissables parmi la foule des cartes de crédits — souvent au grand bonheur de leur détenteur — étant donné que chacune arbore clairement le sigle ou l'image en couleurs de «son» affinité.

Des changements mineurs en soi qui ont néanmoins piqué la curiosité des consommateurs nord-américains plus qu'on ne l'avait espéré au départ; aux États-Unis, un détenteur sur six d'une ou plusieurs cartes de crédit possède au moins une carte d'affinité; et ce n'est qu'une question de temps avant que le rapport devienne d'un sur quatre, dit-on.

Toutes les banques sont dans le coup

Les cartes d'affinité sont encore peu connues des consommateurs québécois et elles sont encore moins utilisées. Mais c'est un anagement parce que leur arrivée sur le marché remonte à moins d'un an seulement.

Les plus remarquées jusqu'ici sont sans doute les cartes du club de hockey, les Canadiens de Montréal, et d'Oxfam, toutes deux lancées en décembre 1988 par Visa-Desjardins qui a pris les devants dans la mise en marché des cartes d'affinité au Québec.

«La réaction a été extraordinaire. On a déjà près de 4 000 détenteurs de la carte Le Canadien et presque autant pour celle d'Oxfam», affirme Mme Linda Fiset, directrice des communications et de la promotion au Centre Desjardins de traitement de cartes. Mais cela ne s'arrête pas là. Desjardins émettra d'ici quelques jours cinq nouvelles cartes à l'intention d'autant de groupes dont on garde l'identité secrète pour l'instant.

Visa-Desjardins n'est pas seule dans le coup. En fait, toutes les institutions financières canadiennes s'apprêtent à faire la même chose.

«Nous avons à l'étude des demandes de la Corporation des administrateurs agréés du Québec, de l'Association des diplômés de l'Université Laval, de l'Union québécoise de la conservation de la nature», précise Réjean Faucher de Visa TD (Banque Toronto-Dominion) pour en nommer que quelques-unes.

Pour sa part, la Banque Nationale (Master Card) a déjà émis une carte «particulière» à l'ordre des membres du Club Vidéo. Elle s'apprête à récidiver pour le syndicat des Teamsters et le Club Lion's, rapporte Daniel Perron, du service de la vente des cartes d'affinité de la Banque. Il ajoute que plusieurs autres dossiers sont actuellement à l'étude.

C'est «quoi ta carte?»

Mme Fiset explique que les raisons du succès des cartes d'affinité sont multiples.

«Les associations professionnelles ou les entreprises privées y voient un véhicule pour offrir à leurs membres ou à leurs employés, des avantages particuliers sur des achats de biens et de services», dit-elle. Un exemple est la carte Le Canadien qui accorde, entre autres avantages, des économies sur l'achat de certains articles-souvenirs arborant le fameux «C».

Pour d'autres, l'abonnement à une carte d'affinité est l'occasion de venir en aide à une oeuvre de charité. Dans le cas d'Oxfam, Des-

jardins remet le montant des frais d'adhésion, de même qu'un pourcentage sur les transactions effectuées à l'organisme.

«Plus important encore, une carte d'affinité est un moyen de s'afficher, de démontrer à la face du monde ses convictions et ses intérêts», explique M. Faucher citant en exemple les amateurs de la nature qui se sont procurés une carte Master Card de la Fédération canadienne de la Faune.

Quant aux banques préteuses, leur intérêt réside dans le fait qu'un tel produit ouvre de nouvelles possibilités. Le montant des transactions effectuées à l'aide des cartes de crédit tend, depuis quelque temps, à stagner autour des \$22 milliards par année, alors que le marché est morcelé entre plusieurs institutions. Dans ce contexte, la carte d'affinité représente un nouvel espoir.

«Pour nous, les cartes d'affinité offrent un excellent moyen de fidéliser notre clientèle, surtout parmi ceux qui détiennent plusieurs cartes... Parce qu'un détenteur d'une carte d'affinité sera tenté d'utiliser cette dernière plus que toute autre carte», affirme Mme Fiset qui se dit assurée que le phénomène prendra son envol au Québec.

Un signe avant-coureur de ce qui nous attend: aux États-Unis, la Federal Bank for Savings (Master Card), a émis la semaine dernière la nouvelle carte Elvis Presley (le «King») apparaît en gros plan sur la carte) afin de répondre aux demandes de tous les fans du célèbre chanteur. Rock à crédit...



Pionnier du rock, Elvis Presley aura aussi innové de manière posthume en figurant, pour le plaisir de ses fans, sur l'une des premières cartes d'affinité à voir le jour récemment aux États-Unis.

PHOTO REUTERS

MONTRÉAL	TORONTO	DOW JONES	L'OR (NEW YORK)	DOLLAR CANADIEN
1779,42 (+2,84) (+0,15%)	3578,18 (+1,50) (+0,04%)	2266,25 (+3,75) (+0,17%)	\$394,90 (-1,40) (-0,35%)	\$ +34 / 100 \$0,8407

L'espace... La décision 1989

Un environnement renommé pour une clientèle qui l'est tout autant.

La Maison Trust Royal, au 630 ouest, boulevard René-Lévesque offre en location un étage complet d'une superficie de 19 000 pi², 7 500 pi² à l'étage du penthouse, ainsi que d'autres espaces divisibles en aires de 1 000 à 10 000 pi². Ces locaux sont disponibles pour occupation immédiate.

Pour visiter les lieux ou pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec CANDEREL au 842-8636.

Courtiers protégés.

CANDEREL

Montréal - Ottawa - Toronto - Calgary

TRANSFORMEZ VOS IMPÔTS EN IMMEUBLE

Votre Revenu Imposable	Impôt payé actuellement	Impôt payé si vous avez un abri fiscal
35000	11152	5948
45000	15851	10191
55000	20625	14810
65000	25734	19561

Comme vous le constatez, il devient très important aujourd'hui de connaître les lois, et plus particulièrement celles qui vous permettent de conserver pour vous la rémunération si durement acquise.

Si vous possédez une bonne réputation de crédit **aucun comptant n'est nécessaire**. Nous faisons modifier vos déductions à la source et vous pourrez ainsi profiter immédiatement de votre retour d'impôt. Cet investissement immobilier n'est pas une société en commandite mais bien un condo-investissement qui sait offrir une grande stabilité, une plus-value et un contrôle à 100% de votre placement.

Déductions fiscales 1ère année = 12 059 \$

Résumé revenu et dépenses mensuelles

Revenu: location et fiscal	1 148 \$
Dépenses: hyp., taxes, f.c.	1 073 \$
Profit opération mensuel (sans compter plus-value)	75 \$

«Le monopole immobilier n'est pas seulement le seul monopole mais le plus grand, le plus perpétuel et le père de tous les monopoles.» Winston Churchill

SEQUOIA

FISCALITÉ ET COURTAGE IMMOBILIER INC.

1046 avenue Bernard, Outremont (Québec) H2V 1T8

Tél.: (514) 274-4288 Télécopieur: (514) 274-4254

Les déductions fiscales figurant dans cette annonce peuvent varier en fonction des différentes législations fiscales fédérales et provinciales pouvant survenir éventuellement ainsi que de la situation financière de chaque investisseur.

BIGLO

COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES

Notre firme veut profiter de la période de restructuration de l'industrie pour investir dans le potentiel humain.

Nous sommes à la recherche de **représentants(es)** possédant les qualités suivantes:

1. Une intégrité exemplaire, ainsi qu'une expérience dans le domaine financier.
2. Une détermination à bien servir la clientèle.
3. Une volonté de réussir et une facilité d'intégration dans une équipe dynamique.

En retour, **Brault, Guy, O'Brien inc.** vous offre:

1. Des produits financiers innovateurs.
2. Un environnement de travail stimulant.
3. Des conditions de rémunération avantageuses.
4. Une possibilité de carrière à long terme.
5. Des avantages sociaux.

BGO possède des bureaux à Montréal, Québec, Laval, Trois-Rivières, Hull, Toronto et New York.

Les candidats(es) intéressés(es) sont priés(es) de communiquer avec madame Marie-Françoise Forest.

Tél.: 871-5451 Montréal

1-800-361-8859 extérieur de Montréal

SUITE DE LA PAGE C 1

se. Tout au plus pourrait-il consacrer une dizaine de millions à Desjardins, s'il veut conserver un portefeuille de placement le moins équilibré.

Les autres institutions financières proches de Desjardins démontrent moins d'enthousiasme. Claude Castonguay, de La Laurentienne, se demande bien ce que M. Beland a en tête. Rock Dumais, directeur de la planification à la Financière Entraide Co-opérants, dit qu'on n'en sait pas encore assez. «Je ne pense pas qu'on investisse dans Desjardins», lance André Bérard, président de la Banque Nationale.

Pour sa part, le public investisseur aura bien besoin d'un incitatif fiscal style REA pour exciter son appétit, souligne un spécialiste du financement public qui demande l'anonymat (sa firme est engagée dans le dossier). Selon lui, les petits investisseurs sont généralement sympathiques à Desjardins. Cependant, la piètre performance de Trustco Desjardins à ce jour les inciterait à la prudence.

Les dirigeants de Trustco Desjardins, eux-mêmes, se plaignent de l'inertie du titre. Les actions de l'entreprise, qui regroupe Fiducie Desjardins et Crédit industriel Desjardins depuis décembre dernier, se négocient en effet en Bourse selon des ratios deux fois moindres que ceux attribués à des sociétés comparables.

Desjardins a regroupé ses filiales sous quatre grands holdings

LE NOUVEAU RESTAURANT BAR

LOUISE BARDIER

L'EXCELLENTE CUISINE DU CHEF ROBERTO MONTANA

Diner d'affaires
5 h à 7 h — Deux pour un
Table d'hôte

1230, De Maisonneuve Ouest
Réservations: 288-2282

PLACE LAVAL
La cité des affaires

S'AGRANDIT...

«LE 1 PLACE LAVAL DEVIENT L'IMMEUBLE À BUREAUX LE PLUS PRESTIGIEUX DE LAVAL»

- 6 étages de plus de 11 000 pi² cor. chacun
- 2 ascenseurs modernes
- Nouvelle fenestration de verre réfléchissant
- Système de ventilation, climatisation et chauffage contrôlé par ordinateur
- Luxueux hall d'entrée

OCCUPATION AVRIL 1989

ÉDIFICE G.L. INC. (514) 629-8377
M. DENIS PERREAULT 384-1260

Place Laval, le plus grand complexe à bureaux de Laval
Place Laval, la cité des affaires de Laval

en vue de leur mise en vente partielle. Il s'agit de la Société d'investissement Desjardins (Tremplin 2000 et culinar); la Société des services des caisses Desjardins (SECUR, Visa Desjardins et Info-Logik); la Société financière des caisses Desjardins (Trustco Desjardins, Disnat, et les compagnies d'assurances du groupe); ainsi que de la société immobilière des caisses Desjardins de création toute récente.

Contrats à la SEBU

La Société d'énergie de la Baie James vient d'attribuer trois contrats, deux pour les projets de La Grande et le troisième pour le projet de puissance additionnelle à LG2. Un contrat de \$29,4 millions a été attribué aux Entreprises Vibec, de Victoriaville pour les travaux d'excavation de la future centrale LG1. Le deuxième contrat, d'une valeur de \$1,6 million, va à Blais et Langlois, de Matagami, pour la première étape de la réfection du campement de Lafarge 1. Le troisième concerne la fourniture de l'appareillage de 13,8 kv pour les services auxiliaires à la centrale de LG2 puissance additionnelle. C'est BG Checo qui l'obtient.

CANADIAN UTILITIES LIMITED
AN ATCO COMPANY

AVIS AUX ACTIONNAIRES

AVIS est par les présentes donné que les administrateurs de Canadian Utilities Limited ont fixé à la fermeture des bureaux le 29 mars 1989 la date de clôture des registres pour déterminer les actionnaires qui ont le droit de recevoir l'avis de l'assemblée annuelle des actionnaires de Canadian Utilities Limited qui sera tenue à Edmonton, en Alberta, le 18e jour de mai 1989.

DATE à Edmonton, en Alberta, ce 15e jour de mars 1989.

Par ordre du conseil d'administration
D.P. Wood
Secrétaire

Econo-flashes

AUR-LOUVEM-SAINTE-GENEVIÈVE: rien ne va plus

Aur Resources de Toronto annonce que l'accord intervenu le 6 mars entre elle, la Société minière Louvem et Ressources Sainte-Genève est annulé par suite de la décision du conseil de Sainte-Genève de le rejeter. Cet accord prévoyait l'achat par Aur de 8,4 millions d'actions ordinaires de Louvem détenues par Sainte-Genève ainsi que l'achat de 2,66 millions d'actions ordinaires et 1,33 million de bons de souscription puisés à même la trésorerie de Louvem.

Un annuaire du télécopieur

L'Annuaire du télécopieur du Québec vient d'être lancé par Multicast, une entreprise spécialisée dans l'édition et les publications. L'Annuaire, croit-on, s'avérera un outil privilégié pour les gens d'affaires, moyennant \$50. Dans cette première édition de 528 pages, on trouve quelque 26 000 inscriptions réparties sur le territoire du Québec et la région de la Capitale nationale. Outre le numéro du télécopieur, l'Annuaire fournit aussi l'adresse, le code postal et le numéro de téléphone régulier pour chaque inscription. L'Annuaire compte aussi des pages jaunes qui regroupent les secteurs d'activité de l'économie québécoise selon un ordre logique et rationnel sur le plan économique. Le premier tirage est de 10 000 exemplaires. Le deuxième est prévu à l'automne.

Décision prochaine concernant le Challenger RJ

Le conseil d'administration de Bombardier devrait se réunir la semaine prochaine pour décider de la possible mise en production d'un nouveau jet régional à sa division Canadair. C'est ce qu'a annoncé un porte-parole hier. Bombardier devrait faire connaître aujourd'hui la date de cette rencontre. Une première réunion des administrateurs, prévue pour hier, a été annulée. La compagnie n'a pas voulu en préciser les raisons. Le nouveau jet à l'étude, le Challenger RJ, pourrait accueillir 50 passagers et viserait principalement à desservir les liaisons régionales.

Hausse de 58 p. cent du bénéfice de VIDÉOTRON

Le bénéfice net du Groupe Vidéotron de Montréal a augmenté de 58 p. cent pour atteindre près de \$15,4 millions ou 40 cents par action ordinaire, pour le premier semestre se terminant le 28 février 1989 comparativement à la même période de l'année précédente. Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à près de \$177,5 millions, soit une augmentation d'environ 15 p. cent. L'entreprise de câblodistribution note qu'elle rejoint maintenant 962407 abonnés.

Promotion du tourisme au Québec

Le ministère du Tourisme du Québec investit \$3,2 millions dans une nouvelle campagne publicitaire aux États-Unis et en Ontario. Pour la première fois en cinq ans, cette campagne promotionnelle fait appel à la télévision. Les concepteurs de l'agence Publitel misent cette fois sur la différence culturelle du Québec et la diversité de ses produits touristiques. Ces messages seront diffusés lors des émissions les plus populaires de l'heure dans les marchés visés. Ils seront en outre vus par les 2,8 millions de téléspectateurs qui regarderont la remise des Academy Awards.

OGILVIE construit un moulin à avoine à Midland

La société montréalaise Les Minoteries Ogilvie a annoncé hier qu'elle construira, au coût de \$13 millions, un moulin à avoine à côté de sa minoterie de Midland en Ontario. La construction débutera en juin de cette année et les installations devraient être opérationnelles en juin 1990, créant dix emplois.

SOUTHAM NEWSPAPERS achète ANGUS REID GROUP

Southam Newspapers Group, filiale exclusive de Southam, a acquis 60 p. cent des actions de Angus Reid, selon des conditions qui n'ont pas été dévoilées. Angus Reid Group comprend quatre sociétés: Angus Reid Associates, Hutchison Reid, Agri Studies/CanWest et Access Survey Research. Le président fondateur de la maison, M. Angus Reid, restera à la tête des opérations tandis que les employés conserveront leur 40 p. cent d'intérêt dans la société. Angus Reid fonctionnera néanmoins étroitement avec Southam désormais.

TOLGECO: ventes en hausse, bénéfice en baisse

Pour l'exercice terminé le 30 novembre, le Groupe Tolgeco, une société de portefeuille, affiche des ventes consolidées de \$57,4 millions, en hausse de 19,8 p. cent par rapport à l'an dernier. En revanche, la performance plus faible que prévue de la filiale Les Industries Lightsteel a fait fondre le bénéfice de 17,6 p. cent à \$1,4 million, soit 30 cents par action. L'avoir des actionnaires atteint \$10,3 millions tandis que l'actif total grimpe de 46,2 p. cent pour atteindre \$34,5 millions.

Commandes des manufacturiers canadiens en baisse

Les commandes et les envois des manufacturiers canadiens étaient en baisse en janvier, selon Statistique Canada. Sur une base saisonnière, les commandes totalisaient \$24,91 milliards, un recul de 1,2 p. cent. Des reculs avaient aussi été enregistrés en décembre et en novembre. Les envois ont reculé de 0,3 p. cent pour atteindre \$24,63 milliards. Les métaux de base, les produits chimiques et agro-alimentaires sont responsables du recul des envois. Les stocks en janvier ont atteint le niveau record de \$38,52 milliards en hausse de 0,8 p. cent. Les stocks sont particulièrement élevés dans le matériel de transport, la pétrochimie et le charbon.

Baisse des salaires aux États-Unis

Les revenus bruts hebdomadaires des travailleurs américains ont fléchi de 0,6 p. cent en février, en tenant compte de l'inflation et des facteurs saisonniers, selon le département américain du Travail. En revanche, des chiffres révisés indiquent une hausse de 0,2 p. cent en janvier et une baisse de 0,2 p. cent en décembre. Les chiffres préalablement divulgués faisaient état d'une hausse de 0,6 p. cent en janvier et d'une baisse de 0,3 p. cent en décembre. Les salaires hebdomadaires bruts ont atteint en moyenne \$327,22 US en février, contre \$329,13 le mois précédent.

Investissements de \$35 millions à Place Laurier

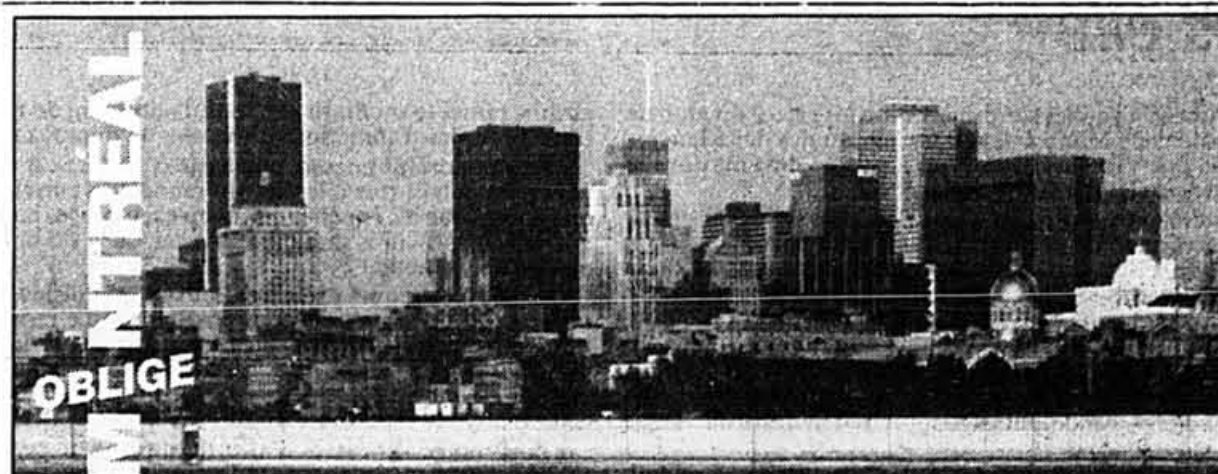
Plus de \$35 millions seront investis au cours des prochains mois dans un projet majeur de rénovations du centre commercial Place Laurier, à Sainte-Foy, en banlieue de Québec. En plus des \$18 millions annoncés par le propriétaire du centre commercial, la Société immobilière Marathon Ltée, il faut ajouter une somme de \$15 à \$18 millions qui sera injectée par les locataires touchés par le programme de restauration. «Généralement, dans ce type de rénovations, les marchands investissent autant que le promoteur. En tenant compte de la superficie additionnelle de 112 000 pieds carrés, des commerces qui changeront d'endroit et de ceux qui apporteront des améliorations locales, on peut affirmer sans se tromper que les locataires investiront de \$15 à \$18 millions», a affirmé hier le directeur général de Place Laurier, M. Pierre Léveillé.

Poursuite de Tee-Comm Electronics

Tee-Comm Electronics, de Montréal, a entamé une poursuite en dommage de \$3,75 millions en Cour supérieure du Québec contre General Instrument. Tee-Comm s'insurge contre la décision de General Instrument de mettre fin, en mai 1988, à une vieille entente de distribution. Tee-Comm accuse également General Instruments d'avoir fait des déclarations diffamatoires concernant cette rupture de contrat. General Instrument a mis fin à son contrat de distribution avec Tee-Comm à la suite de présumés actes de piraterie. Tee-Comm nie ces accusations. Tee-Comm vend des postes récepteurs de télévision par satellite.

Trizec augmente son bénéfice

La Corporation Trizec, de Calgary, annonce, pour le trimestre terminé le 31 janvier 1989, un bénéfice net de \$24,4 millions, ou \$0,152 cents par action, contre \$22,4 millions, ou 0,135 cents par action un an auparavant. Les produits de location sont passés de \$278,4 millions à \$295,4 millions, tandis que les rentrées nettes provenant de l'exploitation passent de \$69,6 millions à \$78,0 millions. Trizec est la plus grande société ouverte d'aménagement immobilier en Amérique du Nord. Elle possède notamment la Place Ville-Marie, à Montréal.



Pour un mieux-vivre demain

À Montréal, nous devons harmoniser nos objectifs et travailler ensemble à réaliser l'entrée dynamique de notre ville dans le 21^e siècle.

Bâtissons ensemble la ville de demain.



Jean Doré
Maire de Montréal

Moi, je relève le défi!

Montréal Oblige, une initiative de La Chambre de commerce de Montréal, en collaboration avec:



La Chambre de commerce
de Montréal

Le mariage de La Laurentienne avec des industriels: pourparlers

Le président Castonguay refuse de confirmer qu'il s'agit de négociations, mais affirme que «le dossier va bien»

PHILIPPE DUBUISSON

■ «L'achat de Montréal Trust par BCE confirme que nous allons dans la bonne direction en voulant associer La Laurentienne à un groupe commercial ou industriel», a déclaré M. Claude Castonguay au cours d'une entrevue téléphonique à *La Presse* hier.

Le président du conseil et chef de la direction de La Corporation du Groupe La Laurentienne avait annoncé, en novembre dernier, le souhait de l'institution financière de se lier à une entreprise à caractère industriel ou commercial pour «créer au Québec un groupe dynamique capable de relever le défi de l'intégration à l'échelle internationale».

De sources fiables, *La Presse* a appris que des négociations préliminaires ont été amorcées entre le Groupe La Laurentienne et des entreprises industrielles en vue de créer un conglomérat.

M. Castonguay n'a pas voulu confirmer que La Laurentienne avait entamé l'étape de la négociation. Il a toutefois affirmé que «c'est un dossier qui va bien. Nous avons poussé plus loin notre réflexion à ce sujet depuis novembre dernier.»

«Des progrès ont été réalisés, notamment en ce qui a trait à l'identification du type d'entreprise susceptible de nous intéresser», a-t-il ajouté.

M. Castonguay avait expliqué qu'une dimension industrielle et commerciale apporterait à La Laurentienne plusieurs avantages, dont notamment l'accès à de nouvelles sources de capitaux, une plus grande stabilité et un meilleur équilibre dans les revenus et bénéfices.

Toutefois, pour que la création d'un tel conglomérat soit possible, les gouvernements devront permettre aux institutions financières de s'allier à des entreprises industrielles ou commerciales.

C'est pourquoi M. Castonguay s'est à maintes reprises élevé contre le projet du gouvernement fédéral de proscrire les liens commerciaux.

Le projet de loi sur les institutions financières, présenté par

l'ex-ministre d'État aux Finances, M. Thomas Hockin, a été retiré en juin dernier. Son successeur, M. Gilles Loiselle, a promis un nouveau projet de loi d'ici à l'été prochain. Ce dernier doit rencontrer au cours des prochaines semaines les institutions financières qui détiennent une charte provinciale, telle La Laurentienne.

Quant au gouvernement du Québec, il a déjà manifesté son intention de permettre les liens commerciaux mais un projet législatif plus explicite en ce sens est toujours attendu.

Selon le président du conseil et chef de la direction de la Corporation du Groupe La Laurentienne, les gouvernements ne doivent pas proscrire des alliances tel le mariage BCE-Montréal Trust.

«Cette union, dit-il, n'annonce pas une concentration du secteur financier mais plutôt une diversification. En ce sens, les craintes du gouvernement fédéral ne sont pas justifiées.»

En ce qui a trait aux intentions déjà exprimées du fédéral de ne pas permettre les liens commerciaux par crainte de voir se multiplier les transactions intéressées, M. Castonguay formule ce commentaire: «BCE s'est toujours imposée d'excellentes normes de conduites et j'ai de la difficulté à croire que cela pourrait changer à la suite de l'acquisition de Montréal Trust.»

Vos impôts

...et le REER est parti

MICHEL LANTEIGNE,
C.A.,
associé

Bélanger Clarkson Gordon

■ La semaine dernière, Foglia présentait un reportage sur une situation pénible qui a mené les tribunaux à rendre une décision qui semble loufoque et même inéquitable aux yeux du commun des mortels. En matière d'impôts, les tribunaux sont capables des mêmes vilénies et rendent régulièrement des décisions tout aussi grotesques. Le cas de Serena Hewitt en est un bel exemple.

Dr Richard Carlson et Serena Hewitt se séparent en 1981. Une entente intervient en 1982, selon laquelle Dr Carlson doit payer à son ex-conjoint la somme de 2 500 \$ par mois à titre de pension alimentaire. Peu de temps après, Dr Carlson déménage aux États-Unis et cesse ses paiements de pension. Dans les circonstances, Serena fait saisir le régime enregistré d'épargne retraite (REER) de son ex-conjoint auprès de la Maritime Life Assurance Company, dont le total des fonds s'élève à 21 129 \$.

Serena détient elle-même un REER auprès de la Maritime et demande à ce que les fonds du REER de Dr Carlson soient virés au sien. Ceci ne peut être fait sans le consentement de Dr Carlson qui refuse de le donner. Plusieurs solutions sont alors envisagées. Entre autres, l'avocat de Serena écrit à Revenu Canada pour savoir quelle serait sa position dans cette affaire, puisque le consentement du rentier n'est pas toujours nécessaire pour qu'un virement d'un REER à un autre soit effectué. Étant donné que le REER de Dr Carlson est mis à la disposition de Serena en règlement des arriérés de la pension alimentaire et non en règlement des droits en dehors du mariage, Revenu Canada conclut cependant que le virement en franchise d'impôt n'est pas conforme aux dispositions de la loi et ne peut donc être effectué.

Comme le virement en franchise d'impôt n'est pas admissible selon les dispositions de la loi, l'unique solution semble être la résiliation du REER. Cela signifie toutefois qu'un montant important de retenue à la source doit être payé avant l'affectation des fonds à Serena. Ce montant peut atteindre jusqu'à 30 p. cent des sommes investies dans le REER. Comble de malheur, la retenue à la source doit être créditée à Dr Carlson même si le REER a été saisi par Serena. C'est ce dernier qui bénéficie des déductions à la source.

En désespoir de cause, Serena donne finalement des instructions pour que le REER soit résilié, ce qui est fait et le solde, moins les frais de ges-

tion et de rachat et la retenue à la source, est remis à Serena, soit 13 476 \$. Le T4-REER relatif à la retenue à la source est envoyé à Dr Carlson.

Dans sa déclaration d'impôt de 1984, Serena indique que le montant reçu du REER de son ex-conjoint entre dans le cadre de l'accord de divorce et, par conséquent, n'est pas imposable, et que son revenu total pour cette année est de 24 608 \$. Revenu Canada modifie sa déclaration en ajoutant à son revenu le solde net du REER, soit 13 476 \$.

Le jugement

Après examen des arguments de deux parties par le juge, il a été décidé que la position de Revenu Canada était juste. Selon le juge, le REER est régi par la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada. Lorsqu'un REER est enregistré auprès d'un établissement financier, il n'y a qu'un seul bénéficiaire, un seul rentier. Dans ce cas précis, le REER a été enregistré au nom de Dr Carlson. La Cour suprême de l'Ontario qui a autorisé la saisie n'avait pas juridiquement le pouvoir de se prononcer sur des questions relatives à la Loi de l'impôt sur le Revenu du Canada. En outre, un virement d'un REER à un autre ne peut être effectué que si les dispositions de la loi sont respectées.

Enfin, lorsque le REER a été résilié, les dispositions de la loi exigeaient du payeur de remettre au Receveur général une partie du produit par le biais de la retenue à la source. De plus, le payeur ne pouvait que fournir au détenteur du REER les T4-REER nécessaires, sinon il était passible de pénalités. Le juge n'a jamais retenu l'argument de l'avocat de Serena selon lequel cette dernière devrait bénéficier des retenues à la source puisqu'elle était imposable sur les sommes reçues du REER. Le juge a prétendu qu'il n'avait pas l'autorité pour réattribuer à qui que ce soit les retenues à la source. Selon lui, le juste traitement fiscal des sommes reçues par Serena était celui avancé par Revenu Canada.

Conclusion

Si l'on suppose un taux d'impôt de 40 p. cent, Serena n'a touché qu'environ 8 000 \$ nets sur les 21 129 \$ auxquels elle avait droit.

Comme en fait foi le cas de Serena, l'interprétation de la loi au pied de la lettre entraîne parfois des décisions aberrantes. Finalement, Dr Carlson aura été le plus avantage par la situation (retenues à la source) après avoir fui ses responsabilités envers Serena et refusé de coopérer avec le fisc canadien pour réduire le fardeau fiscal de son ex-conjoint. À quand un ombudsman en matière d'impôt?

GESTION PERSONNELLE MONTRUSCO



M. CHARLES PERRAULT



M. MARCEL BEN-YEDDER

André Marsan, président et chef de la direction de Montrusco et Associés, annonce la nomination de Charles Perrault comme administrateur de Montrusco et Associés, et président de Gestion Personnelle Montrusco, et celle de Marcel Ben-Yedder comme vice-président.

M. Perrault fut le président-fondateur du Conseil du Patronat du Québec en 1969 et, depuis 1975, président de Perconsult Ltée, cabinet-conseil spécialisé en gestion de ressources humaines. Il est membre de plusieurs conseils d'administration de compagnies canadiennes et d'organismes sans but lucratif.

M. Ben-Yedder oeuvre depuis dix ans dans le domaine financier comme chargé de comptes chez plusieurs grands courtiers en valeurs mobilières, se spécialisant dans la gestion de portefeuilles de particuliers.

Gestion Personnelle Montrusco est la division de Montrusco et Associés qui assure la gestion discrétionnaire de portefeuilles de particuliers selon un système de performance mesurée et contrôlée.

Montrusco et Associés, filiale à 51% du Montréal Trust, gère plus de deux milliards de fonds pour plus de 300 clients.

Monsieur Perrault et son équipe de gestionnaires professionnels offriront à leurs clients un service très personnalisé.

PHILLIPS & VINEBERG

Avocats

SONT HEUREUX D'ANNONCER QUE

MARYSE BERTRAND

et

RITA LC DE SANTIS

SONT DEVENUES ASSOCIÉES DE L'ÉTUDE

Groupe international: Goodman, Phillips & Vineberg

Toronto Montréal New York Paris Hong Kong

PLACE MONTRÉAL TRUST EST LOUÉ À PLUS DE 80%



NOUS SOUHAITONS
LA BIENVENUE À

EQUIPEMENTS CATHCAN INC.
BANQUE CHASE MANHATTAN DU CANADA
PARCAP MANAGEMENT INC.
JETRO

100,000 P.C. ENCORE DISPONIBLE



Place Montréal Trust est une réalisation de la
Corporation Cadillac Fairview Limitée
514-845-7111



R. Massa
Prix Peterson

Gérard Boyer, vice-président régional du secteur Québec de la Société Investors Limitée, a le plaisir d'annoncer que R. Massa, directeur de division du bureau régional Montréal Ouest, se voit attribuer le prix Peterson de 1988 dans son territoire.

Le prix Peterson, nommé en l'honneur d'un ancien président et chef de la direction du Groupe Investors, feu T.O. Peterson, vise à reconnaître le rôle spécial des directeurs de division dans le succès des opérations et de la croissance de la Société. Ceux-ci ont en effet la responsabilité de recruter et de former de nouveaux représentants et de promouvoir les ventes par un service à la clientèle de haute qualité.

Monsieur Massa a reçu le prix Peterson en récompense de ses résultats exceptionnels à cet égard. Il est au service d'Investors depuis quatre ans.

La Société Investors Limitée est l'une des compagnies membres du Groupe Investors Inc., société de Winnipeg figurant au nombre des principales entreprises dans son domaine au Canada en raison de l'actif géré, qui excède les 9.7 milliards de dollars, et de plus de 700,000 comptes clients. La Société offre un portefeuille complet de produits d'épargne et d'investissement aux particuliers et aux entreprises commerciales partout au Canada.

11,125%
taux annuel

Placements de
180 jours
dépôt minimum 5 000 \$

Trust
Capital

Tél.: (514) 393-8877

600, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H3B 1N4

* Taux sujets à changements sans préavis.
Inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts
du Québec.

Opérations de change par National
Commercial.

5 000 000 000 \$

GARANTIES DE TAUX D'INTÉRÊT (FRA)

EN FÉVRIER 1989, LA BANQUE DE MONTRÉAL A TRANSIGÉ
5 000 000 000 \$ DE GARANTIES DE TAUX D'INTÉRÊT,
POUR DIVERSES ÉCHÉANCES.

NOUS TENONS À REMERCIER NOS CLIENTS CORPORATIFS
ET GOUVERNEMENTAUX POUR LEUR SUPPORT QUI NOUS
PERMET D'ÊTRE EN TÊTE DU MARCHÉ DES GARANTIES
DE TAUX D'INTÉRÊT.



Banque de Montréal

La hausse des prix de détail a été moins forte que prévu aux USA

Agence France-Presse
NEW YORK

■ Les prix de détail, en enregistrant une hausse de 0,4 pour cent en février, ont progressé un peu moins vite que prévu aux États-Unis. Mais ce chiffre, annoncé hier par le département du Travail, est loin de suffire à renverser la tendance de l'inflation qui reste sur une pente nettement ascendante, estiment les experts.

Le léger ralentissement noté le mois dernier — les prix avaient fait un bond de 0,6 pour cent en janvier — a été accueilli par une très modeste reprise sur les marchés financiers américains, qui avaient été fortement malmenés ces derniers jours par les craintes d'une flambée de l'inflation.

Le chiffre de février est en effet légèrement meilleur qu'attendu car les analystes avaient tablé sur une hausse de 0,5 pour cent ou 0,6 pour cent.

Malgré cette décélération, les prix à la consommation ont augmenté de 6,1 pour cent en rythme annuel au cours des deux premiers mois de l'année contre une augmentation limitée à 4,4 pour cent en 1988 et 1987.

L'amélioration de février n'a pas réussi à rassurer les experts qui s'attendent toujours à une poursuite de la reprise de l'inflation dans les prochains mois.

Le chiffre de février est « raisonnable mais l'accalmie devrait rester provisoire », soulignait ainsi M. Eric Kruger, économiste au Conference Board, principal organisme de prévisions du patronat. Selon lui, les prochains mois

devraient être marqués par des hausses de 0,6 pour cent ou 0,7 pour cent de l'indice des prix de détail.

M. Kruger explique cette prévision notamment par la forte montée des cours du pétrole — le baril de brut a grimpé à 20 dollars ces derniers jours, niveau le plus haut depuis 17 mois — et le fait que le ralentissement de la croissance ne se traduira pas immédiatement par une décélération de l'inflation.

La baisse de régime de l'économie américaine fera véritablement sentir ses effets sur l'inflation seulement à partir de l'automne prochain, ajoutait cet économiste, en tablant sur une progression d'environ 5,5 pour cent des prix pour l'ensemble de cette année.

Une offre exclusive du plus important détaillant de téléphones cellulaires!



***300 minutes gratuites**

* Garantie de 5 ans
* Service G. Lebeau partout au Québec

* 832 canaux
* Répondeur automatique

\$1,295*

Installation et antenne incluses

* Offre valable jusqu'au 30 avril 1989 et applicable sur modèle Uniden CP 3000 seulement.

Modèle CP 3000 uniden

G. Lebeau COMMUNICATIONS
DIVISION DU GROUPE T.C.G. (Télécom Québec)

9055, boul. Pie-IX, 2^e étage, Montréal 327-2422

CENTRE DE SERVICE CANTEL

INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA RÉMUNÉRATION



Mme Nicole P. Gendreau

Le président-directeur général de l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération, monsieur Jean-Louis Héroult, a le plaisir d'annoncer la nomination de madame Nicole P. Gendreau au poste de vice-présidente et directrice de la recherche.

Madame Gendreau amène à l'I.R.I.R. une vaste expérience en économie et en rémunération, notamment en recherche. Elle a été Directrice générale du Bureau de la statistique du Québec et a occupé des postes de direction tant au Conseil du trésor du Québec qu'au Conseil du trésor fédéral.

L'Institut de recherche et d'information sur la rémunération est un organisme dont la mission est de favoriser la bonne marche du processus de négociation collective dans le secteur public du Québec par la réalisation de recherches et la diffusion d'informations objectives traitées de façon indépendante et impartiale, en vue d'éclairer les parties syndicales et patronales et d'informer le public.

À VENDRE
BÂTIMENT INDUSTRIEL
PARC INDUSTRIEL BOUCHERVILLE
45 000 pi car. HAUTEUR 24'
possibilité pont roulant 7 T
TERRAIN 120 000 pi car.
INF.: (514) 467-6521

Hotel Maritime
AU CŒUR DE LA VILLE
Une alternative de style européen à des prix abordables.
72\$ Tarif corporatif occupation simple ou double
1155, rue Guy, Montréal, Québec
Téléphone: (514) 932-1411
Sans frais: 1-800-363-6255
Tél.: 1-800-361-6162

Stratmin: 400 tonnes par jour

PHILIPPE DUBUISSON

■ La compagnie minière Stratmin a débuté le mois dernier l'exploitation de son gisement situé à Saint-Aimé-du-Lac-des-Isles dans la région de Mont-Laurier et déjà la production quotidienne atteint 400 tonnes de graphite.

«Nous visons une production de 450 tonnes par jour», a lancé hier M. Pierre Gauthier, président et directeur général lors d'une séance d'information à l'intention des milieux financiers.

Stratmin a presque obtenu tout le financement nécessaire pour l'exploitation de ce projet créa-

teur de 100 emplois. Une décision du conseil du Trésor du Gouvernement du Québec concernant un prêt de \$2 millions garanti par la Société de développement industriel est attendue prochainement.

Entre-temps, Stratmin a obtenu un prêt de \$2,3 millions de banques suisses. La Banque Nationale du Canada accordait récemment à la compagnie un prêt à terme renouvelable d'un maximum de \$13,5 millions et une ligne de crédit de \$1 million.

Stratmin prévoit réaliser un bénéfice \$4,5 millions à \$6,9 millions en 1990, soit de \$0,35 à \$0,50 par action.

PROPOSITIONS D'AFFAIRES...

705 HYPOTHÈQUES

A 1^{ère} 2^e, balance de vente, notaire Loberge 724-4334
ACHAT BALANCE DE VENTE
la 1^{ère} HYPOTHÈQUE
Avls de 60 jours. Prêts personnels.
Gestion D.F.O.L. 274-0988
CAPITAL disponible pour 3e hypothèque ou escompte de 2e et 3e rang. 397-0125 ou 981-7846.
ESCOMPTÉ Meilleure offre. Réponse 24h. R. Landry 288-9322
FINANCEMENT PERSONALISÉ, jusqu'à 90% de la valeur, 1er ou 2^e rang, appel à Duvall, 528-6330 Rescom Inc. cr.
FONDS hypothécaires disponibles pour prêts résidentiels et commerciaux. LEGAL. 443-7007

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHAT et vente. Ameublement de bureau. Équipement. Faillite. Balance de production. Fonds de commerce. Gros et détail. 849-7114
ACHETONS brevets inventions, finance OK. 722-9521
AGRANDISSEZ
DOMAINE EAU PURE
Cie internationale cherche distributeurs. Opportunité - revenus de 4 chiffres. Investissement \$3,000 - \$25,000. 843-6950
APPRENEZ comment gagner de plus gros revenus. Conférencier international, Jim Rhodes. Rendez-vous mercredi 22 mars à 19h30 à l'hôtel Reine Elizabeth "Salon Marquette" (Métro Bonaventure). Demandez Mme Murray.
ARGENT pour prêt commercial ou autre. 722-3110

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHAT et vente. Ameublement de bureau. Équipement. Faillite. Balance de production. Fonds de commerce. Gros et détail. 849-7114
ACHETONS brevets inventions, finance OK. 722-9521
AGRANDISSEZ
DOMAINE EAU PURE
Cie internationale cherche distributeurs. Opportunité - revenus de 4 chiffres. Investissement \$3,000 - \$25,000. 843-6950
APPRENEZ comment gagner de plus gros revenus. Conférencier international, Jim Rhodes. Rendez-vous mercredi 22 mars à 19h30 à l'hôtel Reine Elizabeth "Salon Marquette" (Métro Bonaventure). Demandez Mme Murray.
ARGENT pour prêt commercial ou autre. 722-3110

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHAT et vente. Ameublement de bureau. Équipement. Faillite. Balance de production. Fonds de commerce. Gros et détail. 849-7114
ACHETONS brevets inventions, finance OK. 722-9521
AGRANDISSEZ
DOMAINE EAU PURE
Cie internationale cherche distributeurs. Opportunité - revenus de 4 chiffres. Investissement \$3,000 - \$25,000. 843-6950
APPRENEZ comment gagner de plus gros revenus. Conférencier international, Jim Rhodes. Rendez-vous mercredi 22 mars à 19h30 à l'hôtel Reine Elizabeth "Salon Marquette" (Métro Bonaventure). Demandez Mme Murray.
ARGENT pour prêt commercial ou autre. 722-3110

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHAT et vente. Ameublement de bureau. Équipement. Faillite. Balance de production. Fonds de commerce. Gros et détail. 849-7114
ACHETONS brevets inventions, finance OK. 722-9521
AGRANDISSEZ
DOMAINE EAU PURE
Cie internationale cherche distributeurs. Opportunité - revenus de 4 chiffres. Investissement \$3,000 - \$25,000. 843-6950
APPRENEZ comment gagner de plus gros revenus. Conférencier international, Jim Rhodes. Rendez-vous mercredi 22 mars à 19h30 à l'hôtel Reine Elizabeth "Salon Marquette" (Métro Bonaventure). Demandez Mme Murray.
ARGENT pour prêt commercial ou autre. 722-3110

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHAT et vente. Ameublement de bureau. Équipement. Faillite. Balance de production. Fonds de commerce. Gros et détail. 849-7114
ACHETONS brevets inventions, finance OK. 722-9521
AGRANDISSEZ
DOMAINE EAU PURE
Cie internationale cherche distributeurs. Opportunité - revenus de 4 chiffres. Investissement \$3,000 - \$25,000. 843-6950
APPRENEZ comment gagner de plus gros revenus. Conférencier international, Jim Rhodes. Rendez-vous mercredi 22 mars à 19h30 à l'hôtel Reine Elizabeth "Salon Marquette" (Métro Bonaventure). Demandez Mme Murray.
ARGENT pour prêt commercial ou autre. 722-3110

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHAT et vente. Ameublement de bureau. Équipement. Faillite. Balance de production. Fonds de commerce. Gros et détail. 849-7114
ACHETONS brevets inventions, finance OK. 722-9521
AGRANDISSEZ
DOMAINE EAU PURE
Cie internationale cherche distributeurs. Opportunité - revenus de 4 chiffres. Investissement \$3,000 - \$25,000. 843-6950
APPRENEZ comment gagner de plus gros revenus. Conférencier international, Jim Rhodes. Rendez-vous mercredi 22 mars à 19h30 à l'hôtel Reine Elizabeth "Salon Marquette" (Métro Bonaventure). Demandez Mme Murray.
ARGENT pour prêt commercial ou autre. 722-3110

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHAT et vente. Ameublement de bureau. Équipement. Faillite. Balance de production. Fonds de commerce. Gros et détail. 849-7114
ACHETONS brevets inventions, finance OK. 722-9521
AGRANDISSEZ
DOMAINE EAU PURE
Cie internationale cherche distributeurs. Opportunité - revenus de 4 chiffres. Investissement \$3,000 - \$25,000. 843-6950
APPRENEZ comment gagner de plus gros revenus. Conférencier international, Jim Rhodes. Rendez-vous mercredi 22 mars à 19h30 à l'hôtel Reine Elizabeth "Salon Marquette" (Métro Bonaventure). Demandez Mme Murray.
ARGENT pour prêt commercial ou autre. 722-3110

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHAT et vente. Ameublement de bureau. Équipement. Faillite. Balance de production. Fonds de commerce. Gros et détail. 849-7114
ACHETONS brevets inventions, finance OK. 722-9521
AGRANDISSEZ
DOMAINE EAU PURE
Cie internationale cherche distributeurs. Opportunité - revenus de 4 chiffres. Investissement \$3,000 - \$25,000. 843-6950
APPRENEZ comment gagner de plus gros revenus. Conférencier international, Jim Rhodes. Rendez-vous mercredi 22 mars à 19h30 à l'hôtel Reine Elizabeth "Salon Marquette" (Métro Bonaventure). Demandez Mme Murray.
ARGENT pour prêt commercial ou autre. 722-3110

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHAT et vente. Ameublement de bureau. Équipement. Faillite. Balance de production. Fonds de commerce. Gros et détail. 849-7114
ACHETONS brevets inventions, finance OK. 722-9521
AGRANDISSEZ
DOMAINE EAU PURE
Cie internationale cherche distributeurs. Opportunité - revenus de 4 chiffres. Investissement \$3,000 - \$25,000. 843-6950
APPRENEZ comment gagner de plus gros revenus. Conférencier international, Jim Rhodes. Rendez-vous mercredi 22 mars à 19h30 à l'hôtel Reine Elizabeth "Salon Marquette" (Métro Bonaventure). Demandez Mme Murray.
ARGENT pour prêt commercial ou autre. 722-3110

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHAT et vente. Ameublement de bureau. Équipement. Faillite. Balance de production. Fonds de commerce. Gros et détail. 849-7114
ACHETONS brevets inventions, finance OK. 722-9521
AGRANDISSEZ
DOMAINE EAU PURE
Cie internationale cherche distributeurs. Opportunité - revenus de 4 chiffres. Investissement \$3,000 - \$25,000. 843-6950
APPRENEZ comment gagner de plus gros revenus. Conférencier international, Jim Rhodes. Rendez-vous mercredi 22 mars à 19h30 à l'hôtel Reine Elizabeth "Salon Marquette" (Métro Bonaventure). Demandez Mme Murray.
ARGENT pour prêt commercial ou autre. 722-3110

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHAT et vente. Ameublement de bureau. Équipement. Faillite. Balance de production. Fonds de commerce. Gros et détail. 849-7114
ACHETONS brevets inventions, finance OK. 722-9521
AGRANDISSEZ
DOMAINE EAU PURE
Cie internationale cherche distributeurs. Opportunité - revenus de 4 chiffres. Investissement \$3,000 - \$25,000. 843-6950
APPRENEZ comment gagner de plus gros revenus. Conférencier international, Jim Rhodes. Rendez-vous mercredi 22 mars à 19h30 à l'hôtel Reine Elizabeth "Salon Marquette" (Métro Bonaventure). Demandez Mme Murray.
ARGENT pour prêt commercial ou autre. 722-3110

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

NINTENDO
Club Vidéo-jeu
Système de jeu unique
plus de 70 titres en stock
Rendez-vous 1-514-747-7759

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

BRASSERIE à vendre, bâtiment et commerce à Sherbrooke, 1,500,000\$, chaudière à vapeur. Pour info. monsieur Dupuis 327-0883.
PISTE de courses sous hangar 1/2 mille et écurie pour 15 chevaux sur un site empiétant de 40 acres en bordure de route 345,000\$. Peut être subdivisée. Jean Daniel Clement agent, G.R. Lanson cr., 819-427-5512

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

RAFFINERIE de Pétrole Boile Comau demande capitaux, petits investisseurs, occupés, sérieux seulement. 984-8422.
RESTAURANT RAPIDE HAUT DE GAMME, très bien situé et déte stable. Investissement minimum 100,000\$. Appeler John Ayer, 462-2121 CENTURY 21 CLEF D'OR

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ST-LUC, 2 900 000 pi car., multiple tonnage, emplacement 1^{er} choix, vous pourriez aisément doubler votre investissement en 3 ans. Direct 392-9220.
SUPER AUBERGE pour personne voulant porter commerce, dans décoratif de gâteaux, plus de 100 moules pour votre location, ainsi que tout ce qui est nécessaire pour la décoration de gâteaux faits tout pour le vrac en pâtisseries, articles de fête, articles de mariage ainsi que bonbonnières et toutes sortes de plateaux pour buffets. A un prix très réduit. 435-2632

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

TABLERIES motorisées d'exercices sans efforts, comme à la 1^{ère}, neuve et usagée, plusieurs marques, à partir de \$19,500.
SCAMPS INC 737-4673
UNE ROUTE PAYANTE ECOR CEST POSSIBLE!
distributrices expressives territoire protégé
financement sur place
Pour rendez-vous, 731-2550
USINE de meubles (à vendre ou à louer) 1-567-2318.

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ASSOCIÉS DEMANDES
ASSOCIÉ (Vente), avec ou sans capital. 277-7916.
FRANCHISES
DEVENIR homme ou femme d'affaires, franchise Belgebec disponible Montréal et Québec métropolitain. Capital requis \$15,000 + non remboursable. Programme complet de formation technique et administrative. Soufflez vent, concept éprouvé depuis 12 ans. Rentabilité intéressante. Appelez Marcel Ouellet 819-567-5619

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

FRANCHISE de restaurant sans cuisine, nouveau au Québec, ouverture de 17h à 23h, financement de base disponible. Int. 819-478-944 ou 478-7023.
FRANCHISES disponibles au Québec, boutique Clyde Max Collier, hommes et femmes, sport mode, nouveau concept, financement de base disponible. Int. 1-819-478-1284.
FRANCHISES DISPONIBLES
Société Nationale de la franchise 996-1846

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

LE MUFFIN PLUS Franchise de café, muffins, croissants, sandwichs, nouveaux au Québec, financement de base disponible. Int. 1-819-478-1284.
NETTOYEUR à sec Châtel, dans centre d'achat, maison, 596-1846
TABAC tout. Franchises de tabac, centres commerciaux régionaux de Montréal, Sorel et Drummondville. J.G. Belvert 875-7676

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

LIQUIDATION biloux mode, prix pour labbers, marchands, vendeurs en gros. 270-2446, 7581 rue St-Hubert.
MINE D'OR stock incroyable. Vêtements neufs rétro. Authentiques, 1940-1950-1960. Mannequins, chaises, ameublement rétro. Nouveau Mont Royal, 50 000 négociable. 598-5155 ou 598-9909
MOTEL dans la ville de St-Hubert, 40 min. de Montréal, 24 chambres, récemment rénovées, bar, salle à dîner. Terrain 150,000 pi car. Revenu pour avoir rénové, 50,000 \$. Prix demande 1,100,000 \$. L. Ritz 451-5831, Les imm. Ritz cr.

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHETONS, financements comptes recevables, prêt commercial. 722-9521
CAPITAL DE RISQUE
Prêts commerciaux, 1^{er}, 2^e et 3^e rangs, commerces, financements de recevables et chèque post-datés. M. Duguay 676-5995

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHETONS, financements comptes recevables, prêt commercial. 722-9521
CAPITAL DE RISQUE
Prêts commerciaux, 1^{er}, 2^e et 3^e rangs, commerces, financements de recevables et chèque post-datés. M. Duguay 676-5995

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHETONS, financements comptes recevables, prêt commercial. 722-9521
CAPITAL DE RISQUE
Prêts commerciaux, 1^{er}, 2^e et 3^e rangs, commerces, financements de recevables et chèque post-datés. M. Duguay 676-5995

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHETONS, financements comptes recevables, prêt commercial. 722-9521
CAPITAL DE RISQUE
Prêts commerciaux, 1^{er}, 2^e et 3^e rangs, commerces, financements de recevables et chèque post-datés. M. Duguay 676-5995

715 SERVICES FINANCIERS

FINANCEMENT RAPIDE
De tous genres. Consultation gratuite. C.S.M. 274-6000
FONDS pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc.
DEMCO. 470 - 243-1334
PROGRAMME de FINANCEMENT, flexible, sur multiple, commercial ou industriel. Contacter P. Duval, 528-6330 Rescom Inc. cr.
RETAI blez votre crédit. S.O.S. Credit. 722-1542.

715 SERVICES FINANCIERS

FINANCEMENT RAPIDE
De tous genres. Consultation gratuite. C.S.M. 274-6000
FONDS pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc.
DEMCO. 470 - 243-1334
PROGRAMME de FINANCEMENT, flexible, sur multiple, commercial ou industriel. Contacter P. Duval, 528-6330 Rescom Inc. cr.
RETAI blez votre crédit. S.O.S. Credit. 722-1542.

715 SERVICES FINANCIERS

FINANCEMENT RAPIDE
De tous genres. Consultation gratuite. C.S.M. 274-6000
FONDS pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc.
DEMCO. 470 - 243-1334
PROGRAMME de FINANCEMENT, flexible, sur multiple, commercial ou industriel. Contacter P. Duval, 528-6330 Rescom Inc. cr.
RETAI blez votre crédit. S.O.S. Credit. 722-1542.

715 SERVICES FINANCIERS

FINANCEMENT RAPIDE
De tous genres. Consultation gratuite. C.S.M. 274-6000
FONDS pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc.
DEMCO. 470 - 243-1334
PROGRAMME de FINANCEMENT, flexible, sur multiple, commercial ou industriel. Contacter P. Duval, 528-6330 Rescom Inc. cr.
RETAI blez votre crédit. S.O.S. Credit. 722-1542.

715 SERVICES FINANCIERS

FINANCEMENT RAPIDE
De tous genres. Consultation gratuite. C.S.M. 274-6000
FONDS pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc.
DEMCO. 470 - 243-1334
PROGRAMME de FINANCEMENT, flexible, sur multiple, commercial ou industriel. Contacter P. Duval, 528-6330 Rescom Inc. cr.
RETAI blez votre crédit. S.O.S. Credit. 722-1542.

715 SERVICES FINANCIERS

FINANCEMENT RAPIDE
De tous genres. Consultation gratuite. C.S.M. 274-6000
FONDS pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc.
DEMCO. 470 - 243-1334
PROGRAMME de FINANCEMENT, flexible, sur multiple, commercial ou industriel. Contacter P. Duval, 528-6330 Rescom Inc. cr.
RETAI blez votre crédit. S.O.S. Credit. 722-1542.

715 SERVICES FINANCIERS

FINANCEMENT RAPIDE
De tous genres. Consultation gratuite. C.S.M. 274-6000
FONDS pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc.
DEMCO. 470 - 243-1334
PROGRAMME de FINANCEMENT, flexible, sur multiple, commercial ou industriel. Contacter P. Duval, 528-6330 Rescom Inc. cr.
RETAI blez votre crédit. S.O.S. Credit. 722-1542.

715 SERVICES FINANCIERS

FINANCEMENT RAPIDE
De tous genres. Consultation gratuite. C.S.M. 274-6000
FONDS pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc.
DEMCO. 470 - 243-1334
PROGRAMME de FINANCEMENT, flexible, sur multiple, commercial ou industriel. Contacter P. Duval, 528-6330 Rescom Inc. cr.
RETAI blez votre crédit. S.O.S. Credit. 722-1542.

715 SERVICES FINANCIERS

FINANCEMENT RAPIDE
De tous genres. Consultation gratuite. C.S.M. 274-6000
FONDS pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc.
DEMCO. 470 - 243-1334
PROGRAMME de FINANCEMENT, flexible, sur multiple, commercial ou industriel. Contacter P. Duval, 528-6330 Rescom Inc. cr.
RETAI blez votre crédit. S.O.S. Credit. 722-1542.

715 SERVICES FINANCIERS

FINANCEMENT RAPIDE
De tous genres. Consultation gratuite. C.S.M. 274-6000
FONDS pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc.
DEMCO. 470 - 243-1334
PROGRAMME de FINANCEMENT, flexible, sur multiple, commercial ou industriel. Contacter P. Duval, 528-6330 Rescom Inc. cr.
RETAI blez votre crédit. S.O.S. Credit. 722-1542.

715 SERVICES FINANCIERS

FINANCEMENT RAPIDE
De tous genres. Consultation gratuite. C.S.M. 274-6000
FONDS pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc.
DEMCO. 470 - 243-1334
PROGRAMME de FINANCEMENT, flexible, sur multiple, commercial ou industriel. Contacter P. Duval, 528-6330 Rescom Inc. cr.
RETAI blez votre crédit. S.O.S. Credit. 722-1542.

715 SERVICES FINANCIERS

FINANCEMENT RAPIDE
De tous genres. Consultation gratuite. C.S.M. 274-6000
FONDS pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc.
DEMCO. 470 - 243-1334
PROGRAMME de FINANCEMENT, flexible, sur multiple, commercial ou industriel. Contacter P. Duval, 528-6330

La vente de Normick-Perron: un faible pour Tembec?

MIVILLE TREMBLAY

■ De tous les prétendants qui courtisent Normick-Perron, Tembec a les yeux les plus doux. Hier, M. Jean Perron ne l'a pas dit, mais il a rougi, et c'est tout comme.

Devant la Chambre de commerce de Montréal-Nord, le président et chef de la direction de Normick-Perron a livré un discours bien senti sur l'entrepreneuriat québécois et la nécessité de maintenir une collaboration étroite avec les employés. M. Perron, qui est connu pour son franc-parler, tenait des propos qui ne concordent pas avec celui d'un qui s'apprête à vendre son entreprise à Produits forestiers Noranda ou à la Produits forestiers Canadien Pacifique, deux papeteries géantes ontariennes.

Après sa conférence à forte saveur nationaliste, il a admis à La

Presse qu'il aimerait mieux vendre à un acheteur du Québec. M. Perron cherche également un acquéreur dont le style de gestion concorde avec ses valeurs, et qui est capable d'assurer le développement de Normick-Perron.

M. Perron a également déclaré que lui et son frère Michel, qui ensemble contrôlent 41,5 p. cent des actions de Normick-Perron, n'excluent pas la possibilité de continuer à travailler dans l'entreprise. Le président de Normick n'a pas écarté non plus la possibilité d'une fusion par échange d'actions.

Un tel scénario est vraisemblable dans le cas de Tembec, dont les liquidités sont moindres que celles des autres papeteries en lice. Le cas échéant, les frères Perron pourraient devenir les principaux actionnaires minoritaires d'un éventuel regroupement, car l'actionnariat de Tembec est passablement fragmenté.

Pressé de questions, M. Perron n'a pas voulu admettre que sa préférence allait à Tembec. Une douzaine d'offres ont été déposées et hier après-midi, il se rendait les examiner chez son courtier Lèvesque, Beaubien. On connaît l'heureux élu dans quatre à six semaines, a-t-il promis.

Dans son discours sur l'entrepreneuriat, toutefois, Tembec est la seule entreprise qu'il ait nommée et il l'a décrite en ces

termes: «une compagnie dont je suis très fier», «un fleuron québécois».

Lundi, la direction de Tembec a déclaré à La Presse avoir déposé une offre pour acquérir la totalité de Normick-Perron.

Le mariage de ces deux entreprises du Témiscamingue dépend bien sûr des conditions financières qui pourraient être négociées. Les frères Perron insistent notam-

ment sur une offre qui sera étendue aux actionnaires minoritaires.

Les deux sociétés sont de taille semblable et ont des cultures compatibles. Tembec est peu présente dans le bois d'œuvre et les panneaux, les secteurs forts de Normick. Tembec apporterait l'intégration verticale dans le papier et un bon débouché pour les copeaux de Normick.

Le calme autour du titre de Steinberg

■ La Bourse est demeurée apathique hier face à l'offre d'Oxdon pour toutes les actions de Steinberg. Le titre sans droit de vote de catégorie A a ouvert à \$40, a gagné un maigre 50¢ et terminé la journée avec un gain de 1/8, à \$39 3/8. Le volume a été encore plus faible que lundi, avec 61 000 actions à Montréal et à Toronto. Dans sa proposition de fusion, Oxdon offre \$50 pour chaque action de Steinberg, droit de vote ou non.

Exportation du concept Brico Centre

■ Le détaillant de produits de construction et de rénovation, Groupe Val Royal, à l'intention d'étendre à l'Ontario et à la Nouvelle-Angleterre le concept des magasins Brico Centre.

Cette diversification géographique se fera sans doute par la voie d'acquisitions, mais pour cela, l'entreprise REA de la cuvée 1986

devra s'adjoindre un partenaire financier.

«Nous sommes convaincus que le concept Brico Centre est exportable», a déclaré le président du conseil et chef de la direction du Groupe, M. Pierre Michaud, lors d'une entrevue précédant l'assemblée annuelle des actionnaires.

Ce partenaire pourrait fort

bien se révéler être Les Compagnies Molson Ltée., qui détient indirectement une participation de 34 p. cent au sein du capital-actions de l'entreprise.

Dans un tel cas, Molson ne hausserait pas nécessairement sa participation dans Groupe Val Royal, qu'elle détient par le truchement de sa filiale Beaver Lumber Co.

Achetez un Télécopieur UX ou un Photocopieur Z Sharp et nous vous remettons 100\$

Voici une occasion à ne pas manquer. Vous louez ou achetez un des photocopieurs compacts Sharp (Modèles Z-30/Z-50/Z-55/Z-70)... ou choisissez l'un des télécopieurs parmi la série de modèles compacts, de haute qualité et dotés de toutes les caractéristiques (Modèles UX-50/UX-80/UX-150/UX-160)... et Sharp vous remettra un chèque au montant de 100 dollars. Mais ne tardez pas, car cette offre ne sera en vigueur que jusqu'au 30 avril 1989.

Voici tout ce qu'il vous faut faire:

• Au moment de l'achat, remplissez le coupon ci-dessous ou un que vous pouvez obtenir chez votre concessionnaire Sharp.

Voici tout ce que votre concessionnaire Sharp doit faire:

• Votre concessionnaire fera parvenir à Sharp le coupon rempli, l'étiquette portant le No de modèle qui se trouve au côté de la boîte d'emballage Sharp et la preuve d'achat. À l'intérieur d'une période de 4 à 6 semaines, vous allez recevoir de la part de Sharp un chèque au montant de 100 dollars. Voilà une belle aubaine Sharp!

SHARP

SHARP ELECTRONIQUE DU CANADA LTÉE.
De Sharp des produits incomparables.

«Tant que la marchandise en vente ne sera pas épuisée chez les concessionnaires autorisés participant au programme».

La remise de 100\$ de Sharp



NOM DE L'ACHETEUR: _____
ADRESSE: _____

DATE D'ACHAT: _____
SIGNATURE: _____

NO DE TÉL: () _____

NO DE MODÈLE: _____ NO DE SÉRIE: _____

NOM DU CONCESSIONNAIRE: _____

ADRESSE DU CONCESSIONNAIRE: _____

SIGNATURE DU CONCESSIONNAIRE: _____

SHARP

SHARP ELECTRONIQUE DU CANADA LTÉE.
De Sharp des produits incomparables.

03-22-89

LEMENN-VOLVO

19.95\$*

le kilo

PROMOTION EXCLUSIVE

VOLVO
740 GL

* Transport, préparation, taxe en sus.



LEMENN-VOLVO — 3839, Taschereau, St-Hubert • 678-1220



LES DÉJEUNERS-CAUSERIES 1988-1989
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL

Monsieur Pierre Jeannot
Président, directeur général
Air Canada



Le mardi, 4 avril 1989 à midi
Hôtel Le Méridien Montréal

Titre de son allocution:
«Air Canada: le défi international»

Prochain déjeuner-causerie

Madame Phyllis Lambert

Directeur

Centre canadien d'architecture

Le mardi, 18 avril 1989 à midi

Hôtel Le Meridien Montréal

Renseignements et réservations: 288-9090

772, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1G1

Les crédits d'impôt, un plus pour vous.

Cette année, en remplissant votre déclaration de revenus, vous remarquerez qu'il y a beaucoup de crédits d'impôt. Ces nouveaux crédits représentent en fait un changement majeur qui sera avantageux pour les contribuables.

Ces crédits d'impôt sont des exemptions personnelles et des déductions qui ont été converties. Parmi ces crédits, certains sont remboursables et d'autres non remboursables. Par exemple, le crédit d'impôt pour enfants et le crédit pour taxe fédérale sur les ventes sont des crédits d'impôt remboursables. Vous trouverez dans votre Guide d'impôt général et les guides particuliers

tous les renseignements dont vous aurez besoin sur les crédits d'impôt et la façon de remplir votre déclaration.

Si vous avez des questions ou si vous désirez obtenir des guides particuliers, appelez-nous sans frais à l'un des numéros figurant dans votre Guide d'impôt général. Nos annonces dans les journaux locaux vous indiqueront les heures prolongées de nos services téléphoniques. Vous pouvez aussi venir nous voir à l'un des centres saisonniers d'aide fiscale situés dans des centres commerciaux et à divers endroits un peu partout au Canada.

Pour y voir clair dans vos affaires.



Revenu Canada

Impôt

Revenue Canada

Taxation

Canada

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS



APPEL D'OFFRES

No 7P-420

Chaises d'élevage en polyéthylène et bords d'acier tubulaire.

La soumission pour l'appel d'offres ci-dessus devra être présentée sur les formulaires fournis par la Commission et déposée au plus tard à 10 heures le 10 avril 1989.

Les soumissionnaires pourront se procurer le document requis au Bureau des approvisionnements, 3e étage, 3700, rue Rachel est, Montréal.

La C.E.C.M. ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.



Corrections

Veuillez prendre note des corrections suivantes à apporter au cahier **Jour de la Baie** — **Faibles Provisions** (rôle 2-5A) publié par la Baie, le 22 mars 1989.

Page 7 - Article 8, deloi. Article 21, différent de la photo. Articles 15, 25 et 26, pas disponibles.

Page 10 - Article 16, pas disponible. Article 22, deloi.

Page 11 - Articles 11, 12 et 15, deloi. Article 2, pas disponible.

Page 12 - Article 19, pas disponible. Moule à gâteau (article 21), photo erronée. Articles 26 et 27, deloi.

Page 13 - Article 1, pas disponible.

Page 14 - Article 6, pas disponible. Articles 1, 2 et 3, deloi.

Page 15 - Article 2 o 6, deloi. Article 13, chandeliers pas disponibles.

Page 16 - Articles 2 o 6, sur commun de spéciale seulement.

La Baie regrette ces contretemps.



VILLE DE BROSSARD

SOUMISSION

PROJET: 89-10

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription «SOUMISSION POUR L'ENSEMENCEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DES PARCS RHONE, RI-MOUSKI, RADISSON, OCEANIE ET SENTERRE: PROJET 89-10» et adressées à la soumissionnaire seront reçues jusqu'à 11 heures le 6 avril 1989.

Les travaux comprennent la fourniture et l'épandage d'environ 7 700 mètres cubes de terre de culture; l'ensemencement dans les parcs d'une superficie d'environ 85 000 mètres carrés; la construction de 1 800 mètres carrés de sentiers pour piétons; la fourniture et la plantation d'approximativement 950 arbres et arbustes dans différents parcs de la municipalité et autres travaux connexes.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires de la Ville de Brossard. On obtiendra ces formulaires de même que les plans et devis et autres documents nécessaires à la préparation des soumissions moyennant un dépôt non remboursable de cinquante dollars (50\$) en argent ou en chèque visé à l'ordre de la Ville de Brossard, en s'adressant au Service du génie, 3200, boulevard Lapinière, centre commercial Place Brossard, 2e étage, Brossard, à partir du mercredi 22 mars 1989.

La Ville de Brossard ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires et/ou l'adjudicataire.

Marie Paule Daoust, o.m.a.
Greffière de la Ville
3200, boul. Lapinière
Brossard, Québec
J4Z 2B4

CORRECTIONS

au cahier du 22 mars 1989

PAGE 3, ARTICLE B: La veste en coton/nylon à 32,99\$ ne sera pas disponible.

PAGE 3, ARTICLE D: La veste en popeline polyester/coton ne sera pas disponible.

PAGE 13: Les vélos CCM annoncés sont vendus sans béquille ni catadioptrés (réflecteurs).

Nous nous excusons auprès de notre clientèle pour tout inconvénient

VILLE DE BAIE D'URFE
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BAIE D'URFE
AVIS PUBLIC
ADOPTION DU RÈGLEMENT
NUMÉRO 878-2
PERMIS POUR DÉMOLITION
D'IMMEUBLE

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné que le règlement numéro 878-2 ci-dessus a été adopté par le Conseil municipal lors d'une assemblée régulière tenue le 14 mars 1989. Ce règlement est défini comme suit:

Règlement Numéro 878-2

Règlement modifiant de nouveau le règlement numéro 878 concernant les permis et certificats, en ajoutant le chapitre 8 intitulé «Permis de démolition des immeubles», et en modifiant les chapitres existants afin qu'ils soient conformes à ce nouveau chapitre. Ce règlement a pour but d'interdire la démolition de tout immeuble, à moins que le propriétaire n'ait, au préalable, obtenu un permis de démolition à cet effet, lequel sera soumis à un «Comité d'étude des Permis de Démolition», dûment nommé par résolution du Conseil.

Ce règlement est déposé au bureau du soussigné à l'Hôtel de Ville, 20410, rue Lakeshore dans la ville de Baie d'Urfe, ou toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures de bureau. DONNE sous mon seing à Baie d'Urfe, ce 22e jour de mars 1989.

Le Secrétaire-trésorier
Jean-Marc Racine, o.m.a.

AVIS est donné par la présente aux personnes ci-dessus mentionnées, qu'à moins que tous les frais d'entreposage et autres dus à Déménagement et Entreposage Kenwood (1986) Inc., soient payés en entier au bureau avant le 1er avril 1989, tous les effets détenus pour les personnes mentionnées ci-dessus, seront vendus par encan public pour entreposage impayé et autres dus à Déménagement et Entreposage Kenwood (1986) Inc. Ledit encan public sera tenu chez Déménagement et Entreposage Kenwood (1986) Inc., 20, boul. Hymus, Pointe-Claire, P.Q., le 4 avril 1989, à 9 h le matin.

Avis est donné par la présente aux personnes ci-dessus mentionnées, qu'à moins que tous les frais d'entreposage et autres dus à A. & F. Baillargeon Express Inc., soient payés en entier au bureau avant le 1er avril 1989, tous les effets détenus pour les personnes mentionnées ci-dessus, seront vendus par encan public pour entreposage impayé et autres dus à A. & F. Baillargeon Express Inc. Le dit encan public sera tenu chez A. & F. Baillargeon Express Inc., 61, boul. Hymus, Pointe-Claire, P.Q., le 3 avril 1989 à 9:00 le matin.

B. Chochard, P. Lapointe, R. Mok, P. Bouvier, Mrs. Ash, G. Desroches, Penny-Lou de California, R. Coxon, M. Levasseur, M. Beaulne.

VILLE DE BAIE D'URFE
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BAIE D'URFE
AVIS PUBLIC
PROJET DE RÈGLEMENT
NUMÉRO 877-1
ASSEMBLÉE PUBLIQUE
DE CONSULTATION

Avis public est donné que le Conseil de la Ville de Baie d'Urfe, suite à l'adoption par résolution du projet de règlement no. 877-1, lors de la séance régulière du 14 mars 1989, tiendra une assemblée publique de consultation le lundi 10 avril 1989, à 19h30 à l'Hôtel de Ville, 20410, Lakeshore, Baie d'Urfe.

Le règlement projeté a pour effet de modifier le règlement de construction no. 877 en qui a trait à la construction des piscines.

Au cours de cette assemblée, le maire expliquera le projet de règlement no. 877-1 et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement no. 877-1 est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, 20410, Lakeshore, Baie d'Urfe.

Donné à Baie d'Urfe, ce 22e jour du mois de mars 1989.

Le Secrétaire-trésorier
Jean-Marc Racine, o.m.a.

VILLE DE LONGUEUIL

VILLE DE LONGUEUIL - PORT DE PLAISANCE
SERVICES AU SITE

APPEL D'OFFRES: 88-3003-A-1

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription «SOUMISSION 88-3003-A-1», seront reçues jusqu'à 11 heures le 3 avril 1989 pour les travaux suivants, à être exécutés au PORT DE PLAISANCE dans la Ville de Longueuil.

- Egout sanitaire 200 mm..... 470 mètres
- Aqueduc 150 et 200 mm..... 990 mètres
- Conduits électriques 1 à 12 conduits..... 1440 mètres
- Chambre, dalle et mur en béton armé

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à la VILLE DE LONGUEUIL ou d'un cautionnement de soumission pour un montant au moins égal à 10% du montant total de la soumission valable pour quatre-vingt-dix (90) jours.

Toutes les conditions pertinentes sont déterminées dans les documents qui peuvent être obtenus au bureau des CONSULTANTS G&S-EAU INC., situé au 87, rue Sainte-Elisabeth, Longueuil, Que.

à compter du 20 mars 1989.

Lesdits documents peuvent être obtenus contre le paiement de 75\$, non remboursable, pour chaque exemplaire complet. Ce paiement doit être effectué par chèque visé ou mandat émis à l'ordre de la VILLE DE LONGUEUIL.

Les soumissions doivent être rapportées au:

Bureau du greffier
VILLE DE LONGUEUIL
300 ouest, rue Saint-Charles - C.P. 5000
Longueuil, Québec J4K 4Y7

et seront ouvertes le même jour à 11 heures. La VILLE DE LONGUEUIL se réserve le droit de rejeter toute soumission et n'encourt aucune responsabilité envers le ou les soumissionnaires.



VILLE DE BROSSARD

SOUMISSION

SOUMISSION: 89-09

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription «SOUMISSION POUR TRAVAUX DE PAVAGE COUCHE D'USURE, PROJET 89-09» et adressées à la soumissionnaire seront reçues jusqu'à 15 heures le 6 avril 1989.

Les travaux comprennent la pose d'environ 17 000 tonnes de mélange asphaltique comme couche d'usure et de correction incluant les travaux connexes d'ajustement de bouches d'égouts, puisard, boîtier de vannes, etc. sur un total d'environ 114 000 mètres carrés de rues réparés sur 24 rues.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires de la Ville de Brossard. On obtiendra ces formulaires de même que les plans et devis et autres documents nécessaires à la préparation des soumissions moyennant un dépôt non remboursable de cinquante dollars (50\$) en argent ou en chèque visé à l'ordre de la Ville de Brossard, en s'adressant au Service du génie, 3200, boulevard Lapinière, centre commercial Place Brossard, 2e étage, Brossard, à partir du 22 mars 1989.

La Ville de Brossard ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Marie Paule Daoust, o.m.a.
Greffière de la Ville
3200, boul. Lapinière
Brossard, Québec
J4Z 2B4



VILLE DE BAIE D'URFE

AVIS PUBLIC

ZONES CONTIGUES
RÈGLEMENT NUMÉRO 875-12

Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire, le 14 mars 1989 des zones numéros 1-37, CB-13 et RA-8 lesquelles sont les zones contigües à la zone RB-41 concernée dans le règlement 875-12.

Le 14 mars 1989, le Conseil municipal de la ville de Baie d'Urfe a adopté le règlement numéro 875-12 pour la raison suivante:

«Modifier de nouveau le règlement de zonage numéro 875 ayant pour effet de remplacer la zone RB-41 par la zone RA-41 afin de ne permettre dans cette zone que la construction de maisons unifamiliales détachées privées au lieu de maisons jumelées ou maisons contigües.»

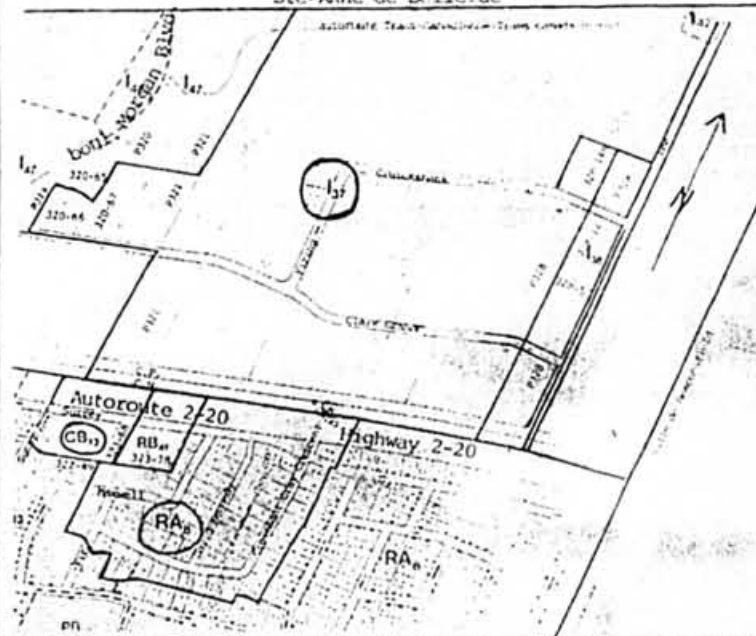
Ce règlement concerne la zone RB-41 et les zones contigües à ladite zone sont les suivantes:

- Zone 1-37:** bornée au nord par la Transcanadienne (autoroute 40), au sud par l'autoroute 2-20 et le centre de l'avenue Clark Graham à partir de la ligne séparant le lot 321 et 322 à la ligne entre les lots 319 et 320 et le lot P328; à l'est par la Ville de Beaconsfield et une ligne au centre du lot 328 à partir de l'autoroute 2-20 jusqu'au lot 327-2 et à l'ouest par le centre de l'avenue Clark Graham allant vers le nord par une partie des lots 319 et 321 et le centre du lot P320 ainsi que par le centre de l'avenue Lee allant vers le nord, à partir de l'autoroute 2-20 jusqu'au lot 327-2.
- Zone CB-13:** bornée vers l'est traversant la rue Surrey et l'autoroute 2-20, par le lot 323-78, à l'ouest traversant la rue Surrey et l'autoroute 2-20 par le centre de la rue Sunny Acres, au nord par le chemin de fer du Canadien National et au sud par les lots numéros 321-101, 322-49 et une partie du lot 321-92.
- Zone RA-8:** bornée à l'est par l'autoroute 2-20, la rue Surrey et les lots cadastraux officiels faisant partie de la Paroisse de Ste-Anne, portant les numéros 325-215-1, 325-214-2, 325-213-1, 325-215-2, 325-212-1, 325-212-2, 325-199-1, 325-161 à 325-167 inclusivement, à l'ouest par l'autoroute 2-20, la rue Surrey et les lots numéros 323-78, 322-49, P323-55, 322-56 à 322-58, 323-64, 323-65, au nord par le chemin de fer du Canadien National, au sud par Place Fir et les lots numéros 323-91, 323-92, 323-67-1, 323-64, 323-3, 324-91, à 324-98 inclusivement, 325-218, 325-219 et P325.

Ces zones contigües sont illustrées sur le plan ci-dessous:

ZONES CONTIGÜES — RÈGLEMENT no 875-12

Ste-Anne-de-Bellevue



Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de ces zones contigües peuvent participer aux procédures d'enregistrement et selon le cas, au référendum concernant ce règlement en présentant au secrétaire-trésorier dans les cinq (5) jours suivant la publication de cet avis, une pétition signée:

- pour la zone 1-37 telle que décrite au paragraphe (a) ci-dessus: par 12 personnes de cette zone;
- pour la zone CB-13 telle que décrite au paragraphe (b) ci-dessus: par 1 personne de cette zone;
- pour la zone RA-8 telle que décrite au paragraphe (c) ci-dessus: par 12 personnes de cette zone.

Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire et à signer une pétition sont celles qui, le 14 mars 1989, n'étaient frappées d'aucune incapacité de voter prévue par la loi et remplissaient une des trois conditions suivantes:

1. Etaient domiciliés dans la zone contigüe comprise dans la pétition;
2. Etaient propriétaires d'un immeuble situé dans cette zone contigüe;
3. Etaient occupantes d'une place d'affaires située dans cette zone contigüe.

En outre, une personne physique devait également, à la même date, être majeure et de citoyenneté canadienne et n'être ni interdite, ni en cure fermée, ni sous la protection du curateur public.

Les copropriétaires d'un immeuble et les occupants d'une place d'affaires qui sont des personnes habiles à voter dans une des zones contigües peuvent désigner parmi eux, le cas échéant, au moyen d'une procuration signée par la majorité d'entre eux, une personne pour signer la pétition au nom du groupe pourvu que cette personne n'ait pas déjà le droit de signer à un autre titre — cette procuration doit être attachée à la pétition.

Une personne morale qui est habile à voter peut signer la pétition par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés, qu'elle désigne à cette fin par résolution et qui remplit les conditions mentionnées ci-dessus pour une personne physique. Cette résolution doit être attachée avec la pétition.

DONNE à Baie d'Urfe, ce 22e jour de mars 1989.

Le Secrétaire-trésorier
Jean-Marc Racine, o.m.a.

Suite des Avis légaux,
Appels d'offres,
Soumissions et Encans
en pages E 5 et E 6



APPEL D'OFFRES

Vente d'immeuble par voie de soumissions publiques

Le ministère des Transports offre, en vente par voie de soumissions publiques l'immeuble suivant:

DOSSIER No 9-85-02153-7, 9-80-00247-7, 9-80-00079-8, 9-80-00080-6

Des terrains vacants portant les numéros de lots P-1, P-27 et P-28, des cadastres officiels de la paroisse de Sainte-Martine (P-1) et de la paroisse de Saint-Clement (P-27 et P-28), situés dans les municipalités de Saint-Paul-de-Châteauguay (P-1) et de Maple-Grove (P-27 et P-28) et ayant une superficie totale de deux millions trois cent quatre-vingt-trois mille deux cent cinquante-cinq pieds carrés (2383255 pi.carr.).

La valeur est estimée à 40000 \$.

Ce terrain est situé dans une zone agricole au sens de la Loi sur la protection du territoire agricole.

Cette offre s'adresse seulement aux exploitants agricoles dont l'exploitation est enregistrée auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Ce terrain est enclavé et la valeur estimée tient compte de ce fait.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres moyennant une somme de dix dollars (10\$) non remboursable, payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Toute offre, pour être valide, doit être présentée au moyen du formulaire de soumission compris dans le dossier d'appel d'offres.

Le ministère des Transports se réserve le droit d'annuler en tout temps, avant l'adjudication, cet appel d'offres et ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

PERSONNES DESIRANT SOUMISSIONNER

Toute personne désirant soumissionner doit obtenir le dossier d'appel d'offres en s'adressant au Service de l'expropriation, Ministère des Transports, 201, Place Charles-Lemoyne, 5e étage, Longueuil (Québec), J4K 2T5. Tél.: (514) 677-8951, en prenant soin de préciser le numéro de dossier mentionné plus haut.

On procédera à l'ouverture des plis lors d'une assemblée publique qui se tiendra au Service de l'expropriation du Ministère, à l'adresse précitée, le 13 avril 1989, à 15 h.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.



APPEL D'OFFRES

- PROJET:** Ecole St-Viateur
Reaménagement
60, rue St-Viateur
St-Remi (Québec)
- PROPRIÉTAIRE:** Commission Scolaire du Goeland
1250, boul. Ste-Elisabeth
La Prairie (Québec)
JSR 1X2
- ARCHITECTES:** Leclerc et Associés, architectes
5610, avenue Auteuil
Brossard (Québec)
J4Z 1M4
- INGÉNIEURS
MECANIQUE,
ELECTRICITE:** Bissonnette & Chouinard
785, Chemin Chamblay, suite 202
Longueuil (Québec)
J4H 3M2
- INGÉNIEURS
STRUCTURE:** Martineau, Vallée, Regimbald
6655, Côte-des-Neiges, suite 300
Montréal (Québec)
H3S 2B4
- Tel.: 659-9181
- Tel.: 445-8733
- Tel.: 670-5400
- Tel.: 739-2265

La COMMISSION SCOLAIRE DU GOELAND, propriétaire, demande des soumissions pour les travaux de construction du projet en titre.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la Qualification des entrepreneurs de construction (L.R.Q., chap. Q-1) qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec. Les plans, devis documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte, à partir du mercredi 22 mars 1989, 9 h, SUR APPEL TELEPHONIQUE, contre un dépôt de CINQUANTE DOLLARS (50 \$), fait à l'ORDRE DU PROPRIÉTAIRE, qui sera remboursé au soumissionnaire, s'il remet les plans et devis en bon état, dans les dix (10) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de soixante mille dollars (60 000 \$), fait à l'ordre du propriétaire la COMMISSION SCOLAIRE DU GOELAND, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat, pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50% du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10% du prix du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies), dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues chez le propriétaire, au 1250, boul. Ste-Elisabeth, La Prairie, Québec, jusqu'à 15 h, heure en vigueur localement, LE MERCREDI 12 AVRIL 1989, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure. Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du règlement sur les subventions à des fins de construction (R.R.Q., 1981 c.A-6, r.29) du 21 septembre 1982.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter aucune des soumissions reçues.

M. Aime Hill
Secrétaire général

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BAIE D'URFE

VILLE DE BAIE D'URFE

AVIS PUBLIC

ZONES CONTIGÜES
RÈGLEMENT NUMÉRO 876-5

Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire, le 14 mars 1989 des zones numéros 1-37, CB-13 et RA-8 lesquelles sont les zones contigües à la zone RB-41 concernée dans le règlement 876-5.

Le 14 mars 1989, le Conseil municipal de la ville de Baie d'Urfe a adopté le règlement numéro 876-5 pour la raison suivante:

«Modifier de nouveau le règlement de lotissement numéro 876 ayant pour effet d'abroger toutes dispositions relatives à la zone RB-41 suite à l'adoption par le Conseil du règlement numéro 875-12. Ce dernier modifie le règlement de zonage numéro 875 et remplace ladite zone par la zone RA-41 afin de ne permettre, dans cette zone, que des maisons unifamiliales détachées privées au lieu de maisons jumelées ou maisons contigües.»

Ce règlement concerne la zone RB-41 et les zones contigües à ladite zone sont les suivantes:

- Zone 1-37:** bornée au nord par la Transcanadienne (autoroute 40), au sud par l'autoroute 2-20 et le centre de l'avenue Clark Graham à partir de la ligne séparant le lot 321 et 322 à la ligne entre les lots 319 et 320 et le lot P328; à l'est par la Ville de Beaconsfield et une ligne au centre du lot 328 à partir de l'autoroute 2-20 jusqu'au lot 327-2 et à l'ouest par le centre de l'avenue Clark Graham allant vers le nord par une partie des lots 319 et 321 et le centre du lot P320 ainsi que par le centre de l'avenue Lee allant vers le nord, à partir de l'autoroute 2-20 jusqu'au lot 327-2.
- Zone CB-13:** bornée vers l'est traversant la rue Surrey et l'autoroute 2-20, par le lot 323-78, à l'ouest traversant la rue Surrey et l'autoroute 2-20 par le centre de la rue Sunny Acres, au nord par le chemin de fer du Canadien National et au sud par les lots numéros 321-101, 322-49 et une partie du lot 321-92.
- Zone RA-8:** bornée à l'est par l'autoroute 2-20, la rue Surrey et les lots cadastraux officiels faisant partie de la Paroisse de Ste-Anne, portant les numéros 325-215-1, 325-214-2, 325-213-1, 325-215-2, 325-212-1, 325-212-2, 325-199-1, 325-161 à 325-167 inclusivement, à l'ouest par l'autoroute 2-20, la rue Surrey et les lots numéros 323-78, 322-49, P323-55, 322-56 à 322-58, 323-64, 323-65, au nord par le chemin de fer du Canadien National, au sud par Place Fir et les lots numéros 323-91, 323-92, 323-67-1, 323-64, 323-3, 324-91 à 324-98 inclusivement, 325-218, 325-219 et P325.

Ces zones contigües sont illustrées sur le plan ci-dessous:



Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de ces zones contigües peuvent participer aux procédures d'enregistrement et selon le cas, au référendum concernant ce règlement en présentant au Secrétaire-trésorier dans les cinq (5) jours suivant la publication de cet avis, une pétition signée:

- pour la zone 1-37 telle que décrite au paragraphe (a) ci-dessus: par 12 personnes de cette zone;
- pour la zone CB-13 telle que décrite au paragraphe (b) ci-dessus: par 1 personne de cette zone;
- pour la zone RA-8 telle que décrite au paragraphe (c) ci-dessus: par 12 personnes de cette zone.

Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire et à signer une pétition sont celles qui, le 14 mars 1989, n'étaient frappées d'aucune incapacité de voter prévue par la loi et remplissaient une des trois conditions suivantes:

1. Etaient domiciliés dans la zone contigüe comprise dans la pétition;
2. Etaient propriétaires d'un immeuble situé dans cette zone contigüe;
3. Etaient occupantes d'une place d'affaires située dans cette zone contigüe.

En outre, une personne physique devait également, à la même date, être majeure et de citoyenneté canadienne et n'être ni interdite, ni en cure fermée, ni sous la protection du curateur public.

Les co-propriétaires d'un immeuble et les occupants d'une place d'affaires qui sont des personnes habiles à voter dans une des zones contigües peuvent désigner parmi eux, le cas échéant, au moyen d'une procuration signée par la majorité d'entre eux, une personne pour signer la pétition au nom du groupe pourvu que cette personne n'ait pas déjà le droit de signer à un autre titre — cette procuration doit être attachée à la pétition.

Une personne morale qui est habile à voter peut signer la pétition par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés, qu'elle désigne à cette fin par résolution et qui remplit les conditions mentionnées ci-dessus par une personne physique. Cette résolution doit être attachée avec la pétition.

DONNE à Baie d'Urfe, ce 22e jour de mars 1989.

Le Secrétaire-trésorier
Jean-Marc Racine, o.m.a.